Image not found or type unknown

succession tante, charge de famille?

Par **zelphie**, le **07/08/2012** à **19:02**

Bonjour,

Je viens d'hériter de ma tante.
J'aurais voulu savoir si dans le calcul des droits de succession mes 3 enfants rentrent en compte car j'ai payé la même chose que mon frère et ma soeur qui ont eux 2 enfants ?
(j'avais lu qu'on pouvait avoir un abattement pour charge de famille il me semble)

Merci pour vos réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés